

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE 2026.

Chère Présidente, Cher Président,

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale de notre association départementale qui se tiendra le samedi 21/03/2026 à 10H00 :

Salle Polyvalente, 9 avenue Saint Saturnin 66820 VERNET-LES-BAINS.

Les conditions d'inscriptions ont été envoyées mi-janvier 2026.

utilisez le lien : <https://www.gmouv-federation-du-roussillon.com/pages/a-g-fede66.html>

, un accusé de réception vous sera envoyé dans les 48 heures.

Ouverture des portes à partir de 9h30, début de séance 10h00

L'ordre du jour est le suivant :

- # 10h00 - Ouverture de la séance par le Président,
- # 10h10 - Approbation du PV de l'AG précédente,
- # 10h20 - Rapport moral,
- # 10H30 - Rapport d'activité,
- # 10h40 - Rapport sur l'utilisation de SAGA,
- # 10h50 - Rapport financier sans l'intervention du vérificateur aux comptes,
- # 11h00 - Cotisation 2027 : **8,00€** (fixée au cours d'une précédente réunion du CA),
- # 11h05 - Demande de quitus pour les 4 rapports,
- # 11h10 - Programme et planning pour 2027,
- # 11h15 - Présentation & Élection des membres au conseil d'administration,
- # 11h30 - Questions diverses. .

Cordialement, Le Président

#-----#

BON POUR POUVOIR

Un pouvoir par délégué en faveur d'un membre du conseil d'administration du même club ou membre du Conseil d'administration de la fédération départementale.

Je soussigné(e) :

.....
Président(e) de l'association de :

.....
donne pouvoir à :

.....
pour me représenter à l'assemblée générale de « Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON », en date du 21/03/2026.

À le

Signature de celui qui donne pouvoir

Signature de celui qui reçoit le pouvoir

Merci de nous retourner si possible ce coupon rempli et signé avant le : 18/03/2026

(Article 9 : quorum - règles de vote :

L'Assemblée générale peut valablement délibérer quel que soit le nombre de délégués présents ou représentés...)